

lorraine • 3

nancy • metz •
bar-le-duc • épinal •
sarreguemines

Compte rendu de l'instance de proximité Avril 2023

1/ Point emploi

- Le poste de **chef monteur 1741** a été présenté au Coca du 20 avril. Lors de l'instance, nous étions en attente du relevé de décision. Depuis, celui-ci est tombé et confirme le recrutement de Damien Cerna.
- Le poste de **journaliste 1804** à Nancy a aussi été présenté au Coca du 20 avril. Lors de l'instance, nous étions en attente du relevé de décision. Depuis, celui-ci est tombé et confirme le recrutement de Sophie Mercier.
- Le poste de **technicien vidéo 1738** a été republié (2ème publication). Il était en consultation jusqu'au 19 avril 2023. Les candidatures sont à l'étude.
- Le poste de **journaliste de Metz 1876** a été republié (2eme publication). Il était en consultation jusqu'au 19 avril 2023. Les candidatures sont à l'étude.
- Quant au poste de **RCA numérique 7012**, il est en attente pour l'instant

2/ Retour sur la visite d'inspection réalisée à Metz les 20 et 21 mars dernier.

Le rapport, élaboré par un élu de la CSSCT et par le secrétaire des RP a été communiqué aux membres de l'instance.

Au total, il y a eu 12 entretiens, d'une durée moyenne de 1h30 chacun.

La visite des lieux a conduit à des constats et des propositions d'améliorations. Par exemple, l'absence de douche et le besoin d'aménager un espace dédié au rangement du matériel d'entretien ! Ou encore le réglage électrique défectueux du bureau de l'assistante !

Le matériel de reportage est en bon état : il fait l'objet d'un suivi de qualité par les salariés. Concernant les voitures, la sortie du parking est compliquée, surtout lorsque des salariés ne sont pas habitués aux boîtes automatiques. Une suggestion : proposer une prise en main pour les nouveaux salariés ! Cela a été effectué à Reims récemment.

Durant ces entretiens, les 2 élus ont constaté que l'ensemble des personnels pointent une problématique de sens au travail lié à la façon dont leurs reportages sont exposés. Le fait que le journal ne passe plus sur les box génère un manque de visibilité et entraîne un problème de valorisation de leur travail. Le souci concerne toutes les locales, et le sujet est d'autant plus d'actualité que le projet Tempo va entraîner des conséquences, avec le fait que les nouvelles éditions ICI 19/20 débiteront par les locales. De ce fait, il n'est pas prévu que LSV soit reconduit. Par quoi ce contenu sera-t-il remplacé ? Est-ce l'opportunité d'un retour de la locale sur l'ensemble de la région ? Avec cette ligne éditoriale d'actu (à laquelle les salariés se disent attachés) ?

Tout cela fera l'objet de discussion lors des ateliers de travail Tempo. Rien n'est encore tranché.

Autre sujet remonté lors des entretiens : le stress important lorsque les équipes sont planifiées en actu 57.

Du fait du travail à distance, amplifié par le fait qu'il y a beaucoup d'actualités à traiter sur ce département. Il y a un manque de coordination dans la prise en compte des demandes par les responsables des éditions régionales. La rédactrice en chef va organiser prochainement une réunion avec l'équipe de Metz et l'encadrement sur ce sujet de l'organisation de l'actu 57.

Une préconisation possible est que le RCA de la locale puisse être l'intermédiaire pour faire le lien (mais cela augmenterait alors encore sa charge mentale déjà importante).

Une autre préconisation est que l'un des 2 adjoints du jour soit identifié pour prendre en main le suivi (afin qu'il n'y ait qu'un seul point d'entrée).

La direction a proposé que des réponses soient apportées sur l'ensemble des préconisations lors de l'instance du 12 juin.

3/ Point sur l'enquête paritaire concernant l'accident de travail du responsable d'édition web : compte-rendu de la démarche aux élus, calendrier, communication.

Le 6 avril dernier, en instance extraordinaire, l'IP a désigné une délégation d'enquête paritaire composée de 4 personnes (2 RP et 2 « direction ») pour analyser conjointement les faits ayant conduit à cet accident du travail (sachant que le salarié est toujours en arrêt maladie à ce jour).

Un contact a été établi avec la CARSAT pour un accompagnement par rapport à la méthodologie. Un premier rendez-vous s'est tenu postérieurement à l'instance, le 5 mai dernier.

Une résolution a été rédigée afin de formaliser la désignation et la mission de la délégation

4/ Point sur l'expertise pour risques grave à France 3 Lorraine : explication de la procédure, calendrier, communication.

Le cabinet d'experts 3e ACANTE a été désigné par un CSE extraordinaire réuni le 7 avril dernier. Ce cabinet (qui est aussi celui qui effectue l'expertise Tempo) a demandé un certain nombre de documents à la direction.

A ce jour, nous n'avons pas encore de calendrier définitif pour les dates de présence de l'expert pour les entretiens avec les salariés de l'antenne qui le souhaitent.

Les coordinateurs de l'expertise, Karine Cevaer, Bruno Demange et Bruno Espalieu ont eu un premier contact avec le cabinet le vendredi 21 avril. Un rdv a ensuite eu lieu jeudi 27 avril entre le cabinet, la Directrice Régionale et la DRH.

C'est ensuite la CSSCT qui va effectuer une communication aux salariés pour expliquer la démarche et inviter ceux qui le souhaitent à pouvoir contacter l'expert.

A ce jour, nous n'avons pas encore de calendrier définitif pour les dates de présence de l'expert pour les entretiens avec les salariés de l'antenne qui le souhaitent. Ce devrait être durant la semaine du 22 mai.

5/ Date de la restitution du plan d'action aux salariés suite au « diagnostic de collectif dégradé » en Octobre 2022.

Depuis le travail effectué par le cabinet ACCA, un autre travail a été engagé avec les représentants de proximité depuis plusieurs mois pour établir un plan d'action. Sa restitution était prévue le 6 avril, mais a été décalée puisque ce jour était un jour de mouvement national contre le projet de réforme des retraites.

La question a été posée de savoir s'il était pertinent de présenter ce plan d'action alors qu'une nouvelle expertise va être menée. Et que celle-ci supposera une nouvelle restitution et un nouveau plan d'action. N'y a t'il pas un risque de télescopage ?

Les élus ont exprimé le besoin de relire le plan d'action, et voir si, effectivement, il semblait « dépassé » du fait de l'expertise à venir. Quelques modifications ont été effectuées, et il a été décidé qu'il serait présenté aux salariés le 2 mai, en précisant que certains points pourraient être remis en question suite aux nouveaux événements.

[Cliquez ICI](#) 🖱️ en prendre connaissance.

Fait du hasard, l'expert était présent à Nancy ce jour-là (et a donc pu assister à cette restitution).

6/ Point sur l'expertise TEMPO sur le site de Nancy

Le 20 mars dernier, les élus du CSE du Réseau France 3 ont adressé un mail aux salariés de Lorraine pour leur indiquer que le cabinet 3E Acante avait été missionné pour une expertise sur les conséquences du projet Tempo à l'échelle de toute l'entreprise. Objectif : effectuer une mission d'analyse des conséquences de ce projet sur les conditions de travail et sur la santé tant physique que mentale des salariés concernés.

Côté Réseau, 3 antennes ont été choisies pour effectuer une partie de l'enquête : Marseille, Nantes et Nancy.

Du 2 au 5 mai, l'experte a été sur site et a pu rencontrer un certain nombre de salariés lorrains. Certains avaient été repérés sur les tableaux de service (parce que présents ces jours-là), mais pour les élus, il était important que tous les salariés qui souhaitaient pouvoir la rencontrer puissent le faire.

Un élu: *peut-on être transparent et savoir qui est sur l'expertise Tempo.? En local, qui propose quoi ?*

Réponse: *Les experts verront avec les chefs de service.*

Un élu: *c'est le cabinet qui a contacté les cadres pour obtenir une liste de nom ?*

Réponse: il n'y a pas de liste de nom sélective. A été communiqué la liste de tous les salariés présents les jours de l'enquête. En tout cas pour la technique. La rédactrice en chef n'étant pas présente à cette IP, on ne peut pas parler pour elle et donc savoir comment ça s'est organisé pour la rédaction.

7/ Information magazine sport réseau

L'Antenne de Reims a été choisie pour fabriquer un nouveau magazine Sport destiné à être diffusé au national chaque samedi à 12h05. (Sur 18 minutes environ).

Ça ne sera pas de l'actualité sportive mais plus axé "mag". D'autres antennes y contribueront, et notamment les Hauts de France (puisque c'est une présentatrice d'Amiens qui animera ce magazine. Il sera piloté par le directeur "Sport" du réseau, la rédaction en chef sera assurée par une adjointe de Strasbourg qui a collaboré au service des sports, et qui y travaillera à mi-temps.

Les contenus seront fabriqués par toutes les antennes du réseau : des sujets sport qui viennent des rédactions, portraits, etc....

Contrairement à "Enquêtes de Région", il n'y aura pas de "commandes". Il y aura un pot commun de sujets, portraits... issu des différentes rédactions dans lequel les personnes en charge de l'émission pourront piocher, pour construire une émission cohérente.

8/ Point sur le parc automobile à Metz : entretien et renouvellement de véhicules.

La note de service évoquée lors de la précédente instance de proximité va sortir. Elle est destinée à l'ensemble des utilisateurs de véhicules, sur toute la Lorraine. Elle concernera les attributions, le suivi de l'entretien, les déclarations d'accidents, les clés, etc...

Sur Metz, il a été redit qu'il y a bien 5 véhicules de service. Cela ne va pas changer.

L'un de ces véhicules est affecté à un salarié en priorité, par recommandation médicale. Ce véhicule va être remplacé bientôt par un autre véhicule, plus adapté aux préconisations médicales, mais, à la grande surprise des élus, il ne sera pas financé par le budget "Handicap".

Pourquoi ? Car il n'y a pas d'adaptation spécifique à faire : c'est un véhicule standard qui est au catalogue !

En dehors de celui-ci, aucun véhicule n'est attribué nominativement.

Les élus ont rappelé que, autant que possible, il était préférable que les mêmes véhicules continuent à être affectés aux mêmes salariés (quand ils sont au planning) comme cela se passait durant de nombreuses années. Cela contribue notamment à un meilleur suivi de l'état des véhicules.

9/ Point télépéage

Les élus FO ont rappelé la nécessité que les équipes travaillant sur Metz puissent bénéficier de dispositifs de télé péage, notamment par rapport à la problématique du péage de Boulay, sur l'autoroute A4, mais aussi pour éviter une perte de temps (alors que l'utilisation de cette autoroute à péage est assez fréquente).

La direction a entendu, et a répondu qu'elle était d'accord pour que 2 badges de télépéages soient commandés pour les équipes de la locale de Metz. Ils seront à disposition, mais gardés par l'assistante et donnés contre signature.

10/ Retour sur la non diffusion de la locale de Metz pendant les jours de grève (12 jours).

La direction a répondu qu'il s'agissait d'une décision prise par rapport à une continuité d'antenne : pas de 18h30, de JT, de « Le Saviez vous » etc...
Elle a ajouté qu'il n'aurait pas été cohérent de diffuser l'édition locale seule.

11/ Point tickets restaurants :

Les élus FO ont souhaité savoir comment allait se passer la transition suite à l'annonce du passage des tickets de 8 à 10 euros au 1er avril. A quel moment les nouveaux tickets vont être livrés ?
Par ailleurs, de nombreux salariés s'interrogent aussi sur le passage à la carte électronique : quand ce dispositif va-t-il être déployé à France TV ?
Sachant que nous sommes dans un contexte où plusieurs restaurants n'acceptent plus les chèques « papier » (évoquant le fait que ces derniers leur occasionnent trop de frais et une perte de temps trop importante pour les traiter !) ?

La direction nous a tout d'abord répondu que Sodexo avait été prévenue de ce passage à 10 euros, et que les nouveaux tickets seraient bien à 10 euros.

Concernant la carte électronique, il a été précisé qu'il n'y a pas encore de date de déploiement annoncée.

Nous avons déjà posé cette question dans notre liminaire du CSE du Réseau du mois d'avril.

[Retrouvez ce liminaire en cliquant ICI](#) 🖱️

Aucune réponse plus précise n'avait été apportée.

En revanche, quelques jours après, en CSE central, la direction a précisé que ce passage au support électronique allait nécessiter une consultation des élus du CSE central, et que celle-ci serait à l'ordre du jour de l'instance de juillet.

12/ Date de la formation commune IP / direction

Celle-ci est déjà programmée : elle aura lieu le 21 juin prochain.

Elle est destinée à l'ensemble des élus RP (titulaires et suppléants) et aux managers amenés à participer à ces réunions de RP.

Autre date : le comité salaire a lieu ce vendredi 12 Mai à 14h30.

Prochaine réunion de l'instance le 23 mai 2023 en Lorraine

N'hésitez pas à nous poser vos questions !

Vos élus FO de proximité : **Catherine Reggianini - Thierry Pernin - Sophie Bartholmé - Hervé Marchetti - Yves Quemener - Bruno Demange**